

Info - bio

LE BULLETIN DE LA FÉDÉRATION BIOLOGIQUE DU CANADA

La Norme biologique est le pilier de notre industrie

Nous travaillons ensemble

à la révision et à la mise à jour de son contenu!



Nos pommes bio sont délicieuses!

Contribuez aux travaux de révision de la Norme bio!

Mise à jour sur les travaux de révision

L'étape cruciale de l'évaluation des commentaires

- Les travaux de révision de la Norme biologique se poursuivent. Au cours de l'examen public de 90 jours, 706 commentaires ont été reçus au sujet des propositions de modification à la Norme. Chaque commentaire est analysé de manière standardisée et transparente. Le président du groupe de travail (GT) propose d'abord une résolution pour chaque commentaire relatif à son GT (tous les commentaires sont répertoriés sur Google docs et accessibles par tous les membres du groupe de travail). Puis, par téléconférence, le GT discute de la résolution proposée et élabore, par consensus, une réponse au commentaire.
- Les présidents des groupes de travail sont Karen Murchison et Jean Duval pour la production végétale (32.310 et 32.311 respectivement), François Labelle pour la production d'animaux d'élevage (32.310 et 32.311), Rochelle Eisen pour les sections 1, 2, 3, 8 et 9 de 32.310 et les tableaux 6.3 à 8.3 des Listes des substances permises. Janet Wallace agit à titre de secrétaire des groupes de travail. Nicole Boudreau est responsable de la coordination de la révision, de la traduction et de la préparation finale des documents qui seront soumis au

Comité technique. Hugh Martin, président du Comité technique, participe activement à l'analyse des commentaires.

- Sur les 706 commentaires reçus, 35 % sont d'ordre rédactionnel (traduction, correction du libellé) et 65 % sont d'ordre technique, c'est-à-dire qu'ils portent sur un aspect technique ou pratique d'une clause. Les groupes de travail ne discutent que des commentaires relatifs aux modifications proposées aux normes et ne considèrent pas les nouvelles propositions de modification.
- Les résolutions des commentaires seront présentées aux membres votants du Comité Technique avant le scrutin. Les membres du comité doivent comprendre la justification du maintien, de la modification ou de l'annulation d'une modification proposée à la Norme de 2015.
- Compte tenu du grand nombre de commentaires, le Comité technique devra se réunir deux fois par téléconférence, soit le 18 décembre 2019 et en 2020. La deuxième réunion se concentrera sur les modifications proposées à la section sur l'élevage (32.310 et 32.311).
- L'exercice de résolution des commentaires peut mener à l'annulation complète de certaines des modifications proposées lors de l'examen public. Un rapport sera présenté sur InfoBio après la première réunion du Comité technique.

Veillez soutenir les travaux de révision de la Norme biologique canadienne!

Objectif de financement: 40,000 \$



CHFA est heureuse de soutenir financièrement les travaux de révision de la Norme biologique canadienne. La Norme bio définit les principes et les pratiques acceptées en production biologique et guide le travail quotidien des exploitations canadiennes certifiées. Elle fait partie intégrante du maintien d'un secteur biologique fort et dynamique au Canada et CHFA s'engage à appuyer le développement des procédés par lesquels des produits biologiques de qualité sont offerts aux consommateurs canadiens.

Helen Long, présidente de l'Association canadienne des aliments de santé



**Dairy Farmers
of Canada**



Vous soutenez les travaux de révision?

Voici les avantages dont vous bénéficierez!

- Avec une contribution minimale de 1,000 \$, vous serez invité à une présentation de la Norme biologique 2020 par Webinar dès que les résultats du scrutin seront connus,

OU

vous et votre équipe serez invité à participer à un quiz éducatif par téléconférence sur la Norme bio 2020.



- **Votre nom et de votre logo seront affichés sur le site Web de la FBC dans la section consacrée à la révision de la NBC et dans InfoBio.**
- **Vous aurez la satisfaction de soutenir l'exercice de révision collectif mis en place pour moderniser la Norme biologique canadienne qui régit l'ensemble de la production biologique au Canada.**

Les contributions par chèque doivent être envoyées au bureau de la FBC, 12-4475, boulevard Grand, Montréal (QC) H4B 2X7.

Si vous désirez payer par virement bancaire, veuillez contacter la FBC.

Merci!